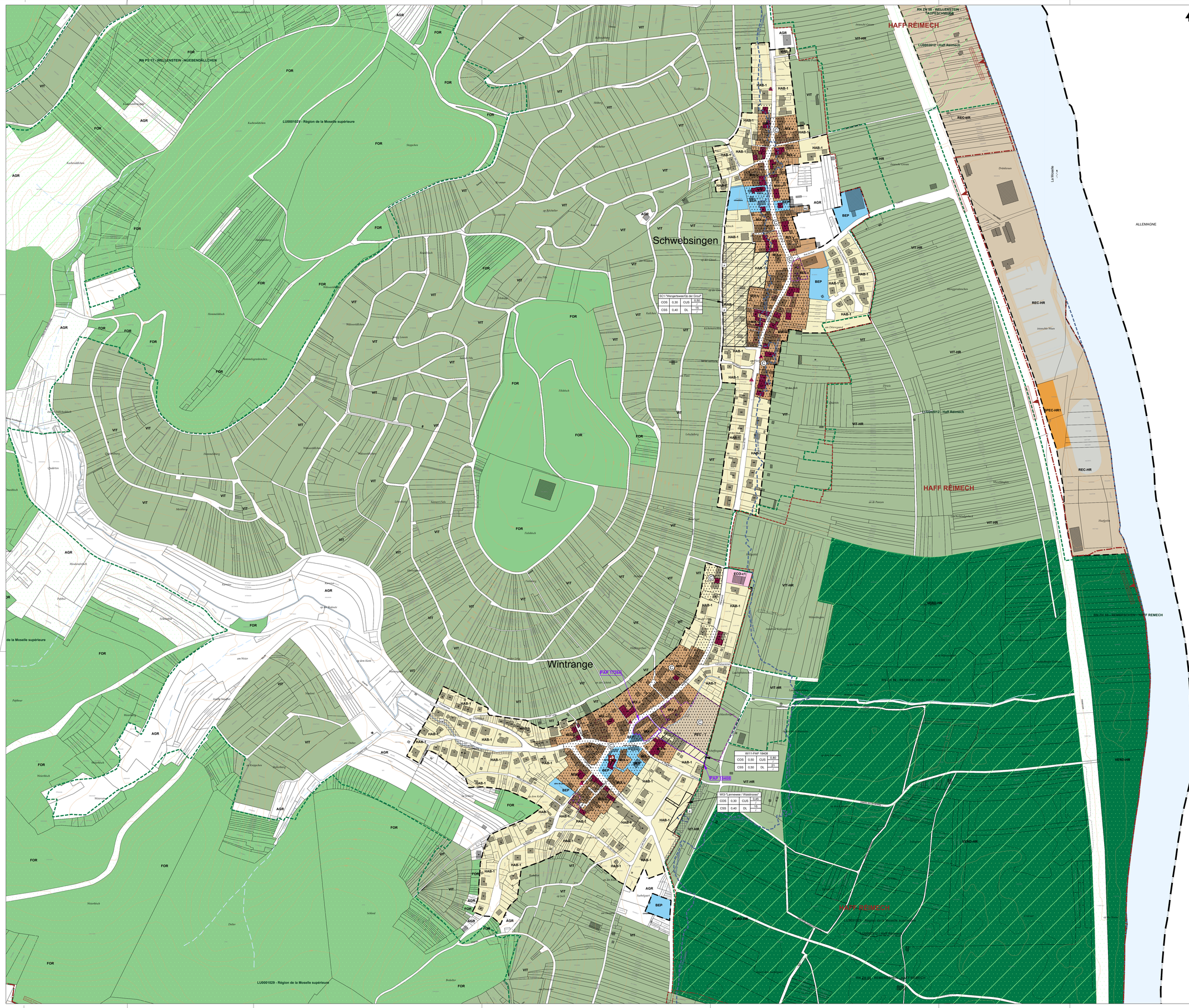

FOND DE PLAN

- Limite communale
- Cours d'eau perenne / intermittent
- Courbe de niveau
- Parcelle cadastrale / immeuble

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL

suivant RGD du 08 mars 2017 concernant le contenu du PAG d'une commune

- Délimitation de la zone verte
- Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes

- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-r zone mixte rurale
- BEP **Zone de bâtiments et d'équipements publics**
- BEP-m Zone de bâtiments et d'équipements publics "bords de Moselle"

Zones d'activités

- ECO-c1 zone d'activités économiques communale - type 1
- ECO-r zone d'activités économiques régionale "An der Kaul"

Zones d'activités économiques communales Haff Reimech

- ECO-c1-HR-N zone d'activités économiques Haff Reimech Nord
- JAR **Zone de jardins familiaux**
- REC **Zones de sports et de loisirs**
- REC-1 Zone parc du château de Wintrange
- REC-2 Zone esplanade
- REC-HR Zone spéciale "récréation et sports" Haff Reimech
- SPEC **Zone spéciale**
- SPEC-1 Zone spéciale "château de Schengen"
- SPEC-HR **Zones spéciales Haff Reimech**
- SPEC-HR1 Zone spéciale "équipement communautaire et sportif"
- SPEC-HR2 Zone spéciale "résidences secondaires"
- SPEC-HR3 Zone spéciale "Zone d'activités économiques Sud"

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » :

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max. / min.
CSS	max.	DL	max. / min.

Zone verte :

- AGR **Zone agricole**
- AGR-HR **Zone agricole Haff Reimech**
- VIT **Zone viticole**
- VIT-HR **Zone viticole Haff Reimech**
- FOR **Zone forestière**
- VERD **Zone de verdure**
- VERD-HR **zone verte Haff Reimech**

Zones superposées :

- **Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"**
- **Plan d'aménagement particulier approuvé**
- **Zone d'aménagement différé**
- **Zone d'urbanisation prioritaire**
- **Zone de servitude "urbanisation"**
  - P servitude "urbanisation" - paysage et écologie
  - CE servitude "urbanisation" - cours d'eau
  - PE servitude "urbanisation" - parking écologique
  - Pn servitude "urbanisation" - protection de la nature
  - K servitude "urbanisation" - An der Kaul
  - KP servitude "urbanisation" - paysage
  - KB servitude "urbanisation" - biotopes et éléments naturels à préserver
  - KCV servitude "urbanisation" - coulée verte
- **Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"**
  - couloir pour projets routiers

Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal

- secteur protégé de type "environnement construit"
- secteur protégé de type "environnement naturel et paysage"
- construction à conserver
- petit patrimoine à conserver / mur à conserver
- gabarit d'une construction existante à préserver

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives :

- à l'aménagement du territoire
  - Grands ensembles paysagers (PDA Paysages, RGD février 2021)
  - Coupure verte (PDA Paysages, RGD février 2021)
  - Zone d'activités économiques régionale projetée (PDA CDE, RGD février 2021)
  - Plan d'aménagement global "Haff Reimech" (Ministère du Développement durable et des Infrastructures, (RGD du 8 mai 1999 modifiant le RGD du 10 avril 1997, Mémorial A n° 58 de 1999)
  - Plan directeur sectoriel « Décharges pour déchets inertes » Décharge de Remerschen (Ministère du Développement durable et des infrastructures, Mémorial A - N°23 du 13 février 2006)
  - Stations de base pour réseaux publics de communications mobiles (Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Mémorial A – N° 30 du 20 février 2006)
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
  - Zones protégées d'intérêt communautaire - Natura 2000 (directive européenne "Habitats" et "Oiseaux") (operetas lu, 04/12/2018)
  - Zones protégées d'intérêt national déclarées (ZPIN) (Ministère du Développement durable et des Infrastructures, déc. 2017)
- à la protection des sites et monuments nationaux
  - Monuments nationaux (état au 13 février 2019) (Sites et Monuments Nationaux, liste des immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire, Mémorial A - N°62 du 10 août 1983)
- à la gestion de l'eau
  - Zone inondable (source : crue extrême, Administration de la gestion de l'eau, 2013)

Ref. : 113C / 016 / 2019	
Saisine du Conseil Communal	21/03/2019
Avis de la Commission d'Aménagement	28/10/2019
Avis du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	05/08/2019
Vote du Conseil Communal	30/01/2020
Approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions	30/09/2020
Approbation du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	07/12/2020

Fond de plan :
© droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg [copie et reproduction interdites]

PCN : origine cadastre (2019)
BD-L.TC : origine cadastre (2015)

MAITRE D'OUVRAGE:

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHENGEN

PROJET:

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

OBJET:

PAG 4

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL
Localités de Schwebsingen et Wintrange

IND.	DATE	DESSINE INITIALE	DESSINE VISA	CONTROLE INITIALE	CONTROLE VISA	VALIDE INITIALE	VALIDE VISA	
AL	16.06.21	HxN		VxF		CxP		PDS
AK	12.10.20	GxFO		CxP		CxP		Approbation ministérielle du 30/09/2020
AJ	30.01.20	GxFO		CxP		CxP		Projet arrêté et voté par le CC
AI	22.01.20	GxFO		CxP		CxP		Finalisation projet suite revue AC du 22/01/2020
AH	02.12.19	GxFO		CxP		CxP		Suite réunion AC 19.07, 12.11, 02.12.19 et du 10.01.20
/	18.01.13	GxFO		CxP		CxP		

ÉCHELLE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
1/2500	E122193-3	15	AL

T/R ENGINEERING
Ingénieurs-conseils
Tél.: (+352) 49 00 65
e-mail@tr-engineering.lu
6a-6b,rue de l'Eglise
BP 1552
L-1015 Luxembourg

ESPACE & PAYSAGES
Architecture - Urbanisme - Aménagement du territoire
ESPACE & PAYSAGES
Architecture - Urbanisme - Aménagement du territoire
Tél. 00352 26 17 29 - Fax 00352 26 17 80
Mail: mail@espaceetpaysages.lu

ECAU
ETUDES ET CONSEILS EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME